

Beaucoup de monde pour le goûter organisé à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ludothèque ce mercredi 4 octobre et pour ne rien gâcher, le soleil était de la partie. C'est une vraie stratégie de redynamisation de la ludothèque que la municipalité a voulue en plaçant cette nouvelle ludothèque dans les locaux donnant dans l'ancienne cour de l'Espace Jean Jaurès.





Ainsi, le service municipal d'animation pourra gérer plus facilement la ludothèque. Les permanences seront tenues par des animateurs qualifiés et par des parents bénévoles dont certains se sont déjà portés volontaires.

Les locaux ont été rénovés par les services techniques, ils sont esthétiques, gais et fonctionnels. Ils serviront en période scolaire du lundi au vendredi de restaurant scolaire des tout-petits, grâce aux superbes grands placards multicolores qui à ce moment-là permettent de ranger tous les jeux.

Et puis, la ludothèque sera ouverte les mercredis et samedis de 14h à 17h et pendant les vacances scolaires tous les après-midis de 14h à 16h du lundi au vendredi.

Le reste du temps, les assistantes maternelles, la Halte-Garderie, les écoles, Nougatine pourront utiliser la ludothèque.

Comme elle donne sur l'ancienne cour de l'Espace Jean Jaurès, les jeux pourront aussi y être sortis pour jouer dehors dans cette cour fermée et donc sécurisée.





Le jeu, le rêve, l'imaginaire appartiennent d'abord à l'enfance. Le jeu apporte du plaisir, permet d'entrer en relation, il est aussi le support pour l'enfant d'apprentissage et d'acquisition de connaissances.

Souvent, nous, les adultes, nous ne savons plus jouer et parfois même avec nos propres enfants.

Le tarif a été spécialement étudié (10€ par famille pour un an) pour être attractif et accessible.

Les enfants jusqu'à 9 ans devront être accompagnés par un adulte que ce soit pour jouer sur place ou que ce soit pour un prêt.



Les placards multicolores rappellent la belle façade de l'école maternelle Badinter.
Le Conseil Citoyen de Tomblaine, présent lors de cette inauguration s'est ensuite réuni pour étudier le rapport annuel du Contrat de Ville.